

# **Conseil de Gestion du Watt Citoyen**

*Mardi 5 septembre 2017, 19h à Aubais*

## **Relevé de décisions**

Présent.e.s (11 personnes) :

- Clarisse Dulac (Enercoop LR)
- Josiane Flattet (ATTAC Nîmes)
- Sylvie Anoï
- Guilhem Gibert
- Philippe Gouillart
- Max Guy
- Christian Mercier
- Régis Ollagnier
- Karine Prunier
- Antoine Rousseau
- Sophie Setbon-Cuisinier

Absent.e.s excusé.e.s (1 personnes) :

- Jean-Baptiste Boinet (LUXEL)

Personnalités invitées : Céline Rousseau

### 1. Choix définitif des prestataires

Suite aux travaux du groupe de travail « chantier » représenté en séance par Régis Ollagnier, le conseil de gestion valide le choix des prestataires suivants pour la réalisation du chantier du parc (dont la maîtrise d'oeuvre sera assurée par Luxel) :

- Modules : SunPower (France)
- Onduleurs : Fronius (Autriche)
- EPC : Bouygues (France, antenne de St-Gély du Fesc)
- Structures : IGS (Espagne)

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 11

**Le choix des prestataires est validé à l'unanimité.**

### 2. Élection du Président du Conseil de Gestion

En utilisant le principe de l'élection sans candidat, le conseil de gestion a désigné Antoine Rousseau à la présidence du conseil de gestion, en remplacement de Christian Mercier. Conformément aux statuts, son mandat durera 2 ans à compter du 5 septembre 2017.

**Antoine Rousseau est désigné Président de la SAS Le Watt Citoyen à l'unanimité.**

### 3. Remboursement des frais de mission de Thomas Marty

Il est proposé au conseil de gestion que les frais de mission de Thomas Marty, embauché en service civique dans le cadre du lancement des activités du Watt Citoyen, soient partagés à égalité entre Le Watt Citoyen et l'association des Survoltés. Le montant total de ces frais de mission s'élève à 900€ environ.

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 11

**Un accord est donné à l'unanimité pour cette participation aux frais.**

Christian MERCIER (président démissionnaire)



Antoine ROUSSEAU (président élu)

